

// Service Presse  
Tél. 02 40 41 67 06  
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 20 juin 2023

## La Ville de Nantes vient d'achever ses travaux de réhabilitation des jardins familiaux de la Contrie

**Les travaux de rénovation et de dépollution des Jardins Familiaux de la Contrie, gérés par l'Association des Jardins Familiaux de Nantes, viennent de s'achever. Ces derniers ont nécessité l'excavation des zones contaminées et l'apport de terre saine pour les parcelles. Avec une surface globale de 16 000 m<sup>2</sup>, dont 10 335 m<sup>2</sup> dédiés aux cultures potagères, les Jardins Familiaux de la Contrie comptent aujourd'hui 72 parcelles (contre 82 précédemment), permettant une meilleure répartition de l'espace pour les jardiniers-attributaires.**

Suite à la découverte d'une pollution au plomb sur les sols du site des Églantiers en 2011, la ville de Nantes a entrepris un diagnostic complet de l'ensemble de ses sites dès 2012. Ce processus a permis d'identifier des anomalies sur six sites existants. Les sites des Églantiers, Crapaudine, Oblates, Chaupières, Fournillière et Contrie ont ainsi fait l'objet d'interventions spécifiques pour traiter ces problèmes de pollution. De plus, le site des Bruyères à Nantes nord, également concerné par cette problématique, a bénéficié d'un traitement du sol effectué par Nantes Métropole Aménagement lors de la réalisation des jardins en 2014. Tout au long de ces opérations, les associations de jardinières et jardiniers ont été étroitement associées, depuis le diagnostic initial jusqu'à l'élaboration des plans de gestion adaptés à chaque situation. Leur contribution a été essentielle pour garantir la transparence et l'implication des acteurs locaux.

Dans le cadre de ces actions, un partenariat a été établi avec le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), l'IFFSTAR (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux) et l'Université. Ces partenaires ont contribué à la réalisation des diagnostics et à la définition des plans de gestion appropriés. En retour, la Ville de Nantes met à leur disposition deux parcelles expérimentales pour des travaux de recherche sur les sites des Églantiers et de la Fournillière.



Depuis 2011, la Ville de Nantes a mis en place des contrôles réguliers du sol sur chaque nouveau site de jardin collectif, afin de prévenir toute problématique de pollution et de garantir la sécurité des jardiniers et des utilisateurs. La collectivité reste également engagée dans une démarche de préservation de la qualité des sols et de la santé publique, et continuera à prendre les mesures nécessaires pour assurer un environnement sain et durable pour toutes et tous.

### Les jardins familiaux de la Contrie

Une anomalie au plomb a été détectée sur 57 parcelles, couvrant une superficie de 7 913 m<sup>2</sup> de potagers. L'Association des Jardins Familiaux de Nantes a pris des mesures immédiates pour informer ses membres et les riveraines et riverains de la situation. Depuis 2013, des commissions annuelles ont été mises en place pour suivre l'avancé des travaux de dépollution des sols.

Les travaux, qui ont débuté fin octobre 2022, ont été réalisés par différentes structures :

- Jaulin Paysages a été chargé du décaissement de la terre, de la mise en place de la nouvelle terre, de la clôture et des dalles des cabanes.
- L'association « Oser Forêt Vivante », qui œuvre à l'insertion par l'activité économique a pris en charge la construction des cabanes et le raccordement des cuves.
- Enfin, l'association locale de chantiers d'insertion « Océan » a été sélectionnée pour l'installation des portillons.

### Les jardins familiaux et partagés à Nantes

La diversité des jardins collectifs à Nantes, est le fruit de l'histoire des quartiers et des habitantes et habitants qui les font vivre. Leur conception varie à la fois en taille et en architecture pour s'adapter à l'environnement et aux besoins du quartier. Le succès des jardins familiaux est tel, que la Ville reçoit de très nombreuses demandes chaque année.



Les jardins familiaux sont des parcelles de terrain, de 50 à 150m<sup>2</sup>, mises à disposition des habitants nantais (une par famille) pour la culture potagère. Elles sont animées par des associations de jardinières et jardiniers, conventionnées avec la Ville de Nantes. Les parcelles sont attribuées aux Nantaises et Nantais disposant de moins de 100m<sup>2</sup> de jardin et le délai moyen d'attente est aujourd'hui de 5 ans. Tandis que les jardins partagés, sont ouverts à toutes et tous à échelle d'un quartier.

Sa création suppose une concertation et une coopération dans la durée entre les habitants-jardiniers et les partenaires du projet. Au total, la Ville compte pas moins de 1 220 parcelles potagères qui sont à disposition des nantaises et des nantais.

#### L'implication forte des associations de jardins collectifs

Les sites de jardins collectifs (familiaux et partagés) sont gérés par une soixantaine d'associations (associations de jardiniers, associations de quartier et collectifs de riverains) qui s'impliquent au quotidien dans l'animation de ces différents jardins. Ces associations de bénévoles consacrent beaucoup de temps pour que ces espaces de vie soient accueillants et puissent remplir différentes fonctions :

- **au niveau social** : accueil des nouveaux jardiniers, organisation d'animations, des temps festifs qui permettent de rassembler les adhérents jardiniers, petits voyages de découverte de jardins, fêtes des jardins avec repas conviviaux, et animations (concours de pétanque, bals des jardiniers, échanges sur les techniques de cultures...). De plus, un travail important de médiation est fait par les responsables d'associations pour rappeler à leurs membres les règles de vie commune sur les jardins.
- **au niveau environnemental** : organisation collective pour la fourniture de paillage, d'amendements pour fertiliser les sols, sensibilisation des jardiniers au jardinage naturel, etc.
- **au niveau de l'entretien général des sites** : suivi des équipements, des espaces collectifs, gestion du matériel commun (taille haies, broyeur, etc.).